cerfa

N° 13 614*01

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : ..

ou Dénomination (pour les personnes morales) : .. Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bourgogne Franche-Comté

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .. Jean-Pierre LESTOILLE

Adresse : N° .. 17E Rue .. rue Alain Savary

Commune .. CS 31269 25005 BESANCON CEDEX DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Code postal ... 25005

Nature des activités : ..

Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté

Qualification : ..

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

	ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1	Groupe des oiseaux (suite papier libre)	Bocage : haie basse 4.033km, haie haute 347ml ; 6.46ha milieux ouverts ; 3.54ha de boisements
	Lanius collurio Pie-grièche écorcheur Carduelis cardu	
B2	Amphibien et reptiles (suite papier libre)	fruticées 0.65ha/Broussailles forestières décidues 0.04ha/ peupleraie noire asséchée 0.58 ha ; pas d'habitat de reprodu
	•Coronella austriaca Coronelle lisse Hierophis viridiflav	
B3	mammifères (suite sur papier libre)	Chiroptères : 1.89 ha de boisements détruits pour 16 gites arboricoles en reproduction /autres mammifères bocage : ha
	Myotis bechsteinii Murin de Bechstein Barbastella barb	
B4	Insectes	Prairie humide à Jonc à fleurs aiguës et Crételle et prairie à Rumex : 0.65ha
	Lycaena dispar (Cuivré des marais)	
B5		

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☑
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : ..

Ce projet consiste à aménager la Route Nationale 79 actuelle à 2x2 voies entre l'est de la Chapelle-du-Montde-France et le sud-ouest de Mazilleions pour sécuriser le trafic routier et le

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction ☐ Préciser : ……

destruction des habitats en place par l'activité

Altération ☐ Préciser : ……

Dégradation ☐ Préciser : ……

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☑ Préciser : ……

Licence pro à Master

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser : ……

Autre formation ☐ Préciser : ……

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Les travaux de déboisement et de terrassement : période hivernale. La phase d'exploitation : ensemble de l'année

ou la date : ……

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Bourgogne-Franche-Comté

Départements : Saône et Loire

Cantons : la Chapelle de Ginchay

Communes : Clermain, Brandon (Navour sur Gosne), la Chapelle du Mont de France, Sainte cécile

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☐

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☑

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Autres mesures ☐ Préciser : ……

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : ……

Pour plus de précision, se référer au « Dossier de demande de dérogation exceptionnelle"

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : ……

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ……

Suivi scientifique

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ……

le ……

Votre signature

Signature numérique de Pascal GIRARD girard.pasca
Date : 2020.12.14 17:33:20 +01'00'

Envoyer par mail